



Soirée Prestige

de
la Légion
d'Honneur

2023

Section Guadeloupe



Samedi
24 Juin

2023

Hôtel Le Salako
Gosier

Contacts :

Madame Claire HEINTZ
0690 56 49 17

Monsieur Marcellin JABES
0690 43 31 41

Monsieur Jocelyn JALTON
0690 35 43 75

Madame Pauline KANGAMBEGA
0690 49 78 06

Monsieur Lucien OULAC
06 07 98 27 45

Madame Gina THEODORE OPHELTES
0690 12 40 20

*Soirée Prestige
de La Légion d'Honneur 2023
Section Guadeloupe*

Sous le haut patronage de

*Monsieur Xavier LEFORT
Préfet de la Région Guadeloupe,*

*Madame Gina THEODORE OPHELTES,
Présidente de la SMLH 97GA,*

Mesdames, Messieurs les Membres du bureau,

*Mesdames, Messieurs les Membres de
la Légion d'Honneur de la SMLH 97GA*

Seraient heureux de votre présence à

*la Soirée Prestige
de La Légion d'Honneur
Section Guadeloupe
Samedi 24 Juin 2023
à partir de 19 heures
à l'Hôtel Le Salako
Le Gosier.*

Tenue de soirée

*Animation musicale :
L'Orchestre W! LIVE
de WILLY SALZEDO*

Menu

Apéritif

*Boissons Alcoolisées
(planteur, rhum blanc et vieux, vin)*

*Boissons Non Alcoolisées
(eau, jus de fruits, sodas)*

Repas à l'assiette

*Cocktail d'entrée
Accras de morue*

Entrée (au choix)

*Gourmandise de Marlin fumé
Goutte de betterave aux épices
Saladine croquante*

*Confident de crabe aux agrumes
et sa tuile croustillante*

Plats chauds (au choix)

*Suprême de pintade rôti au four
Polenta moelleuse au parmesan
Confit de légumes à l'huile d'olive
Jus infusé au romarin*

Pavé de dorade

*Sauce au citron vert de St François
Compotée de légumes aux herbes
et douceur exotique*

Desserts (au choix)

*Entremet mangue, corossol
Sorbet ananas*

*Tulipe glacée aux fruits frais
Coulis fruits rouges*

Eau, vin, café, thé

Champagne à la demande

**Prix
80 €**

Coupon-Réponse

*Bulletin de réservation et de paiement à faire parvenir à la trésorière
Mme Claire HEINTZ, 26 ruelle Félix MATHIAS - 97190 Le Gosier*

Nom : Prénom : Tél. :

Participera à la Soirée Prestige de la Légion d'Honneur avec convives.

Ci-joint chèque(s) pour un total de :

à l'ordre de la SMLH Guadeloupe.

N.B. : Pour une organisation optimale du protocole, il est impératif que votre règlement nous parvienne avant le 14 juin 2023.

